

Arrêté n° 1229 PR du 23 décembre 2022 fixant la liste des médecins agréés chargés du contrôle médical de l'aptitude à la conduite en Polynésie française

(NOR : DTT22514650AP-1)

Paru in extenso au journal officiel n°104 N du 30/12/2022 à la page 29340 dans la partie Présidence

Version en vigueur au 24/09/2024

Le Président de la Polynésie française,
 Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
 Vu l'arrêté n° 23-2018 APF/SG du 18 mai 2018 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
 Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 modifié portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
 Vu la délibération n° 85-1050 AT du 24 juin 1985 modifiée portant réglementation générale sur la police de la circulation routière (Code la route de la Polynésie française) et notamment ses articles 136 et suivants ;
 Vu l'arrêté n° 839 CM du 30 août 1985 fixant la liste des incapacités physiques incompatibles avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire ainsi que les affections susceptibles de donner lieu à la délivrance de permis de durée de validité limitée ;
 Vu l'arrêté n° 2165 CM du 24 octobre 2022 portant modification de la délibération n° 85-1050 AT du 24 juin 1985 modifiée portant réglementation générale sur la police de la circulation routière ;
 Vu l'arrêté n° 1104 PR du 30 novembre 2022 portant organisation et fonctionnement du contrôle médical de l'aptitude à la conduite ;
 Vu la session de formation à la sécurité routière organisée le 30 novembre 2022 ;
 Vu les demandes d'agrément des médecins remplissant les conditions d'inscription sur la liste des médecins agréés chargés du contrôle médical de l'aptitude à la conduite,

Arrête :

Article 1er

La liste des médecins agréés chargés du contrôle médical de l'aptitude à la conduite en Polynésie française prévue par l'article 136-9 et suivants du code de la route de la Polynésie française susvisé est fixée en annexe du présent arrêté.

Art. 2 *Rédaction issue de Arrêté n° 2016 PR du 13 septembre 2024*

L'agrément des médecins est accordé pour une durée de cinq (5) ans dans la limite de l'âge prévu à l'article 136-10 du code de la route de la Polynésie française.

L'agrément est renouvelable sur demande du médecin agréé dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Conformément à l'article 136-11 du code de la route de la Polynésie française, une unique prorogation de l'agrément pour nécessité de continuité de service peut être délivrée à un médecin agréé âgé de plus de soixante-treize ans, dans la limite de deux ans sur décision du Président de la Polynésie française.

Art. 3

Le ministre des grands travaux, des transports terrestres, en charge des relations avec les Institutions, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 23 décembre 2022.

Pour le Président absent :
 Le vice-président,
 Jean-Christophe BOUISSOU.

Par le Président de la Polynésie française :
 Le ministre des grands travaux,
 des transports terrestres,
 René TEMEHARO.

Annexe - Liste des médecins agréés chargés du contrôle médical de l'aptitude à la conduite *Rédaction issue de Arrêté n° 2016 PR du 13 septembre 2024*

Voir toutes les modifications dans le temps :

- [Arrêté n° 1229 PR du 23 décembre 2022](#), JOPF n° 104 N du 30/12/2022 à la page 29340
- [Arrêté n° 1094 PR du 29 août 2023](#), JOPF n° 71 N du 05/09/2023 à la page 19899
- [Arrêté n° 1912 PR du 3 septembre 2024](#), JOPF n° 101 N du 10/09/2024 à la page 16505
- [Arrêté n° 2016 PR du 13 septembre 2024](#), JOPF n° 107 N du 24/09/2024 à la page 17612

Annexe – Liste des médecins agréés chargés du contrôle médical de l'aptitude à la conduite

NOM et prénom du médecin	Spécialité médicale	Ile	Commune	Adresse du Cabinet	N° de tel
Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027					
BATAILLON Bruno	Généraliste	Raiatea	Uturoa	1er étage Immeuble Puchon	40 66 34 55
BELJOUANI Stéphane	Généraliste	Tahiti	Mahina	Carrefour de la pointe venus - Mahina	40 48 26 50
BELLI Charles	Traumatologie	Tahiti	Papeete	IPCAL - Face à l'OTAC (Institut Polynésien de chirurgie de l'appareil locomoteur)	40 50 71 10
BLIN Sébastien	Généraliste	Tahiti	Punaauia	Punaauia - PK 12,1 - centre médical Saint-Etienne	40 83 33 33
BOUISSOU Vaitea	Généraliste	Raiatea	Tumaraa	Raiatea - Tumaraa - PK 7,8 côté mer	87 21 31 03
CAZAUBIEL Pierre-André	Médecine du travail	Tahiti	Papeete	Papeete - SISTRA	89 72 71 51
LOPEZ-EGUILAZ Maria	Généraliste	Bora Bora	Tiipoto	Bora-Bora - Tiipoto	40 60 36 36
NOIROT Frederic	Généraliste	Tahiti	Papeete	Papeete - Clinique Cardella - rue Anne Marie Javoueh	40 46 04 01
PREVOST David	Généraliste	Tahiti	Papeete	Papeete - 55 rue des poilus Tahitiens	40 53 30 10
ROUSSANALY Azad	Généraliste	Bora Bora	Tiipoto	Bora-Bora - Tiipoto	40 67 77 95
VU-DINH François	Généraliste	Tahiti	Papeete	Rue Titiavai - Immeuble Bambridge n°13 rez-de-chaussée - face à « Optimum vision »	40 41 94 06
YAO Maria	Généraliste	Tahiti	Papeete	Papeete - 55 rue des poilus Tahitiens	40 42 46 72
ZEHANI Ismahen	Médecin du travail	Tahiti	Arue	Arue - Quartier Bonno - Immeuble AMT - CPME	40 50 21 21
ZOLI Michael	Généraliste	Tahiti	Afaahiti	Taravao - PK 60 côté montagne - à côté du snack Myriam	40 57 01 02
Du 29 août 2023 au 28 août 2028					
COLLIN Nathalie	Généraliste	Tahiti	Papeete	Centre médical Prince Hinoï	40 57 67 57
COLLEUIL Marc	Généraliste	Tahiti	Pirae	Avenue Ariipaea Pomare - PK 3 - Nahoata	40 43 73 91
DAMBRY Marc	Médecine physique et réadaptation	Tahiti	Punaauia	C.R.F de Te Tiare	40 86 46 00

GARLING Jessica	Généraliste	Moorea	Maharepa	PK 5,5 côté montagne	40 56 30 31
JACQUOT Alaric	Généraliste	Tahiti	Pirae	Immeuble le Bihan – 2ème étage	89 40 90 09
SIMON Thibault	Généraliste	Tahiti	Papeete	Papeete - Clinique Cardella - rue Anne Marie Javoueh	40 46 04 01
ROGEAU Renaud	Généraliste	Tahiti	Papeete	Rue Titiavai - Immeuble Bambridge n°13 rez-de-chaussée - face à « Optimum vision »	40 41 94 06
Du 3 septembre 2024 au 2 septembre 2029					
CEOLA Christophe René	Généraliste	Tahiti	Papeete	Centre Médical Prince Hinoï 10/206 - Avenue du Prince Hinoï	40 83 64 34
EL KOFTANGUI Hani Ahmed Mohamed	Généraliste	Tahiti	Papeete	25 bis - Rue des Remparts - Papeete	40 45 45 00
FALLEVOZ Thomas	Ophtalmologie médicale	Tahiti	Papeete	Place de la Cathédrale - immeuble Panorama	40 48 21 21
LEI Vaitiare	Généraliste	Tahiti	Faa'a	76 Route des Maraîchers - Pamatai	87 23 57 57
NGUYEN-NGOC Huy	Généraliste	Tahiti	Faa'a	Immeuble Air Tahiti	40 80 00 80
PERRAULT Grégory	Généraliste	Rangiroa	Avatoru	Avatoru - Terre Tomoteiari (BP 194 - 98775 - RANGIROA)	87 37 20 05
2 ans à compter de la date du présent arrêté					
SERRERO Denis	Généraliste	Tahiti	Taravao	PK 60 Afa'ahiti - Taravao	40 57 72 22